

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7388000401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7388000401>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 décembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



GMV ASSOCIES

*Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 10 rue des Vignes, 49800 TRELAZE
En cours de formation*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GMV ASSOCIES

Siège : 10 rue des Vignes, 49800 TRELAZE

Durée : quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 50 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'acquisition par voie de souscription, apport, achat, échange, création ou autrement de tous titres sociaux dans la société GOMOUV (800 498 594 RCS ANGERS), ou dans toute autre société qui y serait liée, la gestion de ces titres sociaux et leur cession le cas échéant,

L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession de tous placements financiers et de toutes valeurs mobilières. Le recours à des instruments financiers à terme, à des

produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites,

La réalisation de toutes prestations de services à destination de ses filiales.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Lucie DELHOMMEAU, demeurant 10 rue des Vignes, 49800 TRELAZE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS.

POUR AVIS
La Présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex